

CA APACHES du 25 janvier 2018

Présents : Sylvie, Elka, Marie, Isa, Dom, Patrick, Yves, Fabienne, Myrtille, Rozène, Amandine, Bernard

Point sur les dernières réunions depuis fin octobre 2017:

- 08 novembre 2017 : Réunion 4^{ème} plan Autisme : Patrick et Yves ; présentation faite par Apaches/Fabienne Corre a été remarquée ;
- 28 novembre : Forum ARPEJH : peu de candidats pour les universités : les élèves sont soit trop jeunes soit plus dans une optique de lycée pro
- 21 décembre : 2^{ème} Réunion Vie Etudiante à la CPU : tous les réseaux vie étudiante. Deux points abordés :
 - o Les services civiques : Il a été rappelé que pour nous il était impossible d'accueillir et d'encadrer 20 services civiques, les former, les intégrer ; et que nous ne pouvions pas leurs confier certaines missions.
 - o Loi orientation et réussite : La contribution financière des étudiants à la vie étudiante : il y aura 90 euros en plus dans les frais d'inscription pour la participation à la vie étudiante (associative, culturelle, sport, santé). Les boursiers sont exemptés. Ce sera le CROUS qui collectera et reversera à l'établissement uniquement s'il assure ces 4 missions, par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans ces établissements en y comptant les boursiers. Pour l'instant le handicap n'est pas concerné et la dotation handicap est maintenue. Ce sera la DGESEP qui décidera quels sont les établissements qui correspondent aux critères (remplir les 4 missions). Cela peut être assimilé à une forme d'impôt. Si l'étudiant demande l'exonération des frais d'inscriptions, sa contribution de 90€ ne sera pas remboursée.
 - o D'après cette loi, les étudiants peuvent demander à tout moment une césure

CNCPH : Compte rendu Marie et Dom

- L'étude des textes est réduite à ¼ et le reste est pour les présentations des associations
- Emet des avis sur tous les textes et des lois et propose des avis qui sont votés en réunion plénière
- 98% des représentants des associations concernent l'Education Nationale et non pas l'Enseignement Supérieur. Pour Marie, il est difficile à APACHES d'exister ; il faut du temps. Question : est ce utile que Apaches continue à y assister ? A noter : Apaches participe tout le temps ce qui n'est pas le cas de la CGE et la FEDEEH. L'utilité est de communiquer de la culture enseignement sup auprès des associations.
- Si on s'arrêtait aujourd'hui, il faut transmettre notre culture aux associations
- L'ODJ de ces commissions sont toujours faits par les animateurs des groupes et il y a toujours une part « questions diverses »
- Marie pense qu'il y a des choses de fonds que nous n'avons pas compris
- Idée de Marie : prendre un RDV avec Marie-Pierre pour déterminer la manière de s'impliquer plus, autrement : Yves s'en occupe.

Formation juin à l'EHESS : les 27, 28 et 29 juin 2018

- La cible sera le référent handicap correspondant à la fiche métier. C'est la raison pour laquelle la formation sera destinée aux chefs de services et aux chargés de mission : afin qu'ils puissent se positionner sur la question des services civiques
- 3 thématiques :
 - o Fiches métiers
 - o Les services civiques : les responsables de service ont besoin de formation pour pouvoir former les services civiques
 - o L'évaluation des besoins : créer tous les relais afin que équipes plurielles fonctionnent
- L'objectif est que la formation soit certifiée l'année prochaine et qu'elle soit payante. Elle sera portée par l'EHESS.
- Il faut qu'elle soit d'abord validée et nous devons inventer le mode de validation cette année
- Mise en commun avec le programme Handicap et Société de l'EHESS
- Un autre objectif : il faut être identifié comme étant incontournable dans le domaine
- Demande de ressources pour le comité d'organisation : se proposer auprès de Marie.

Formation des services civiques

- Il faut que nous soyons identifiés comme des professionnels qui forment les services civiques de ce domaine
- Il faut leur donner un cadre
- LA CESURE : possibilité de faire un SC
- il faut déterminer ce qu'on attend de lui

Formation AMUE le 15 mars 2018

- Public visé : les VP CFVU + vie étudiante + président + DGS
- Il vaut mieux intervenir lors des réseaux des différents métiers des universités plutôt qu'à l'AMUE
- Nous décidons qu'il n'est pas intéressant d'organiser une formation à l'AMUE de façon isolée
- Patrick prévient l'AMU de l'annulation de la formation et se renseigne sur la possibilité qu'APACHES intervienne lors de la prochaine réunion des VP CFVU en juin 2018.

Préparation de l'AG du 28 mars 2018 à Rennes

- Est-ce que nous souhaitons modifier nos statuts pour permettre à d'autres personnels de l'université d'adhérer : non ! Rappel : les statuts ont été bien pensés pour que l'association ne soit ouverte qu'au chargé de mission hand, aux personnels des structures hand, au référents hand des composantes.

- Notre idée était de défendre les étudiants et les personnels
- L'adhésion est personnelle et payée par les adhérents eux-mêmes. Ils ont le droit de demander à leurs universités de les rembourser
- Nous allons envoyer un appel à cotisations de 20 euros à nos adhérents en rappelant qu'il s'agit d'une cotisation personnelle
- Pour informer tout le réseau sur l'existence d'APACHES. nous allons le faire au moment de l'ouverture des inscriptions aux JNRH afin d'attirer des nouveaux adhérents
- Il faut relancer les candidatures au même moment
- Tout cela peut être intégré dans la newsletter de début février : à sortir avec toutes les infos adhésion/cotisation/JNRH/AG/renouvellement du CA/formation juin + colloque Fabienne Rakitic

Préparation session APACHES des JNRH

- Nous aurons la restitution demain

Notre position par rapport à TREMLIN

- Marie rédigera une pétition
- Pour l'instant chaque établissement réagit comme cela lui paraît bien

Dictionnaire INS HEA :

- L'INS HEA a demandé la contribution d'APACHES pour la rédaction de leur dictionnaire sur l'enseignement supérieur
- Marie et Dom sont en train de le rédiger
- Marie souhaite que 3 ou 4 personnes du CA qui s'y connaissent en réglementation, relisent pour corriger. Amandine, Rozène et Fabienne se sont proposées pour le faire

Divers

- Patrick a été contacté par le médiateur de l'Education Nationale sur la transition secondaire/supérieur
- Amandine nous informe qu'un étudiant ayant le droit à l'aménagement de la durée de formation de leur université ayant payé les droits d'inscription pour les deux années, a saisi le Défenseur des Droits. La réponse a été que l'université devait le rembourser pour l'une des deux années
- L'officiel du handicap nous a contacté pour refaire une page de comm.